

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0724

Paris, le vendredi 17 janvier 2020

Émetteur : Elise Demorise pour l'Ucanss - @mail : formation@ucanss.fr
Catherine Henneau et Christine Calvet pour l'Institut 4.10 - @mail : les-
prepa-concours@institutquatredix.fr

Objet : Préparation CapDirigeants En3s 2020

Madame, Monsieur le Directeur,

Afin de favoriser la diversité des candidats internes aux différentes voies d'accès à la fonction de Cadre Dirigeant, l'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation ayant pour but d'optimiser les chances de réussite des candidats aux épreuves de sélection au cycle de formation CapDirigeants (annexe 1 - CapDirigeants EN3S 2020/2021) - Pour en savoir plus sur la formation délivrée par l'EN3S

I. LES OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION (annexe 2)

L'Ucanss met en œuvre la 7ème promotion de la préparation CapDirigeants.

La préparation est proposée sous la forme d'un parcours complet composé de trois stages abordant trois thématiques : la protection sociale, l'étude de cas et l'entretien professionnel.

L'enseignement est essentiellement ciblé sur la présentation des méthodologies, un entraînement à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale.

Les stages sont renforcés par des travaux d'intersessions qui favorisent une évolution progressive. Ces travaux permettent de mieux appréhender le niveau attendu lors des épreuves de sélection au cycle de formation CapDirigeants et de maintenir la mobilisation du stagiaire entre deux stages.

II. LE DISPOSITIF DE SÉLECTION A LA PRÉPARATION (annexe 2)

Le dispositif de sélection repose sur un entretien avec un jury qui s'appuie sur les éléments contenus dans le dossier d'inscription :

- **pour les cadres**, cette étape est sélective ; l'entretien a pour objectif de mesurer la capacité du candidat à exprimer sa motivation pour accéder à une fonction d'agent de direction et à décrire son projet professionnel.
- **les agents de direction** disposent d'un accès direct à la préparation. Cependant, ils sont appelés à participer à un entretien de diagnostic suivi d'un débriefing immédiat sur leur prestation. Ce débriefing identifie les points ou domaines à travailler en priorité au cours de la préparation.

Modalités particulières :

Pour chaque redoublement et pour les candidats qui bénéficient d'un report de la préparation d'un an, exonération de la passation de l'entretien de sélection sauf pour les ADD qui passent l'entretien de diagnostic.

III. MODALITÉS D'INSCRIPTION (annexes 3 et 4)

L'accès à la préparation CapDirigeants est subordonné à la réalisation d'une inscription (formulaire en ligne) via l'adresse suivante : <https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=O6wF42uXmEi-fxelwGP856q4WWCNjhdOhWgs4srwvIBUMDQyR0oxUjUwNzA1SzlcUIY3TVgwT1IOSy4u>

A réception et après étude du formulaire, l'Institut 4.10 informe le candidat par retour de mail que celui-ci est correctement renseigné et l'invite à adresser la lettre de motivation, le Curriculum vitae et l'attestation de l'employeur (annexe 3) par retour de mail.

La date limite des inscriptions est fixée au 14 février 2020.

Vous trouverez en annexe 4 les dates clés de la préparation.

ATTENTION ! Déposer un dossier d'inscription à la préparation CapDirigeants n'équivaut pas à un dépôt de candidature sur la liste d'aptitude ni au Cycle CapDirigeants.

En parallèle, vous devez déposer un dossier de candidature sur la liste d'aptitude en classe L3 qui vaut inscription au cycle CapDirigeants EN3S.

Pour toute question relative à la liste d'aptitude et aux conditions de recevabilité, au dossier de candidature au Cycle CapDirigeants ; une boîte aux lettres dédiée est à votre disposition jusqu'au 17/02/2019 : conseil.listeaptitude@ucanss.fr (annexe 5).

Modalités particulières :

Les demandes de report limité à un an doivent être adressées à l'Ucanss via l'adresse suivante : formation@ucanss.fr.

IV. COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE

Pour 2020, la préparation CapDirigeants est éligible sur les fonds du plan avec une prise en charge forfaitaire de **1 000,00 euros** par stagiaire.

2020 : Modalités de prise en charge

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2020 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant ICI

Nous vous alertons sur le fait que les listes actuelles ne contiennent pas les tarifs 2020 en raison de l'actualisation en cours de ces derniers par l'Institut 4.10.

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocutrices, Catherine Henneau et Christine Calvet de l'Institut 4.10 (pilotes de ce dispositif) et Elise Demorise de l'Ucanss, se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise Picaud
Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Présentation du cycle de formation CapDirigeants (CapDIR 2020 / 2021),
- Annexe 2 - Présentation générale de la préparation aux épreuves de sélection du cycle Capdirigeants En3s,
- 20122019-A3-Attestation-employeur-Prepa-CapDirigeants-2020.doc,
- Annexe 4 - Calendrier de la préparation CapDirigeants En3s et des épreuves de sélection du cycle Capdirigeants En3s,
- Annexe 5 - Flyer CapDirigeants 2020,